

LE COPAIN VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

Une association qui a du chien

GRANGES L'association Le Copain, association formatrice de chiens d'assistance pour personnes handicapées au plan moteur, célèbre ses 20 années d'existence le 21 septembre, au couvert de la bourgeoisie de Granges. En plein «rush final» pour la préparation du jubilé, Nicole Boyer, assistante de direction de l'association, et Jean-Claude Broccard, président du comité d'organisation, ont donné un peu de leur temps au «Journal de Sierre» pour évoquer cette manifestation et une association qui est chère à leur cœur.

Une formation intensive

Le Copain a été fondée en 1993, sous l'impulsion de Jean-Pierre Fougeiret. Basée à Granges, elle a comme principal objectif de former des chiens de race golden retriever et labrador retriever pour ensuite les remettre gratuitement, et à vie, à des personnes handicapées sur le plan moteur, adultes ou enfants. «Nous n'exigeons aucune participation financière de la part des bénéficiaires de nos chiens d'assistance. La formation des canidés est entièrement à la charge de l'association», précise Nicole Boyer, membre du comité de l'association depuis sa création.

Cette formation s'échelonne sur plusieurs étapes: dès l'âge de 2 mois, les chiots sont placés dans des familles d'accueil jusqu'aux alentours des 18 mois. Cette phase

de prééducation achevée, le chien quitte sa famille et intègre le Centre suisse d'éducation de chiens d'assistance de Granges, pour une formation de six mois. Assurée par les trois éducateurs spécialisés de l'association, elle se veut intensive: «Dans un premier temps, une instruction générale est dispensée aux chiens. Nous contrôlons

par exemple que les ordres de base aient été bien acquis dans la famille d'accueil, et nous évaluons le comportement du chien en pleine nature puis en ville. Lors des dernières semaines, l'éducation se fait de manière plus spécifique, plus ciblée, selon les besoins de la personne en attente», explique Nicole Boyer. Un stage de deux semaines entre le futur bénéficiaire

et le chien conclut la formation. Au final, ces compagnons de vie sont capables de comprendre une cinquantaine d'ordres différents.

269 chiens formés

La formation de ces «copains» n'est évidemment pas sans coût: 40 000 francs par chien, voire plus pour ceux destinés aux personnes épileptiques. Ne disposant d'aucun moyen financier propre, l'association peut compter sur plusieurs sponsors pour mener à bien ses activités. On peut citer la Fondation suisse pour paraplégiques, la Fondation Rombar et l'Association suisse romande et italienne pour les myopathies.

En vingt ans, ce ne sont pas moins de deux cent soixante neuf chiens qui ont été remis gratuitement, partout en Suisse, par l'association Le Copain. «Ces chiens et leur bonne bouille offrent aux personnes handicapées une réinsertion dans la vie active au niveau fonctionnel et social. Ils les aident dans leurs tâches quotidiennes, et leur donnent également l'occasion de sortir de chez eux, ce qui leur permet de rencontrer du monde et d'ainsi créer de nouveaux contacts», conclut Nicole Boyer.

FLORENT BAGNOUD

«Nessie», un chien actuellement en formation au centre de Granges, pose fièrement aux côtés de Nicole Boyer et de Jean-Claude Broccard. LE JDS

